

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**MISSION PERMANENTE  
DE LA RÉPUBLIQUE DU YÉMEN  
GENÈVE**



الوفد الدائم للجمهورية اليمنية  
لدى المقر الأوروبي للأمم المتحدة  
جنيف

**Déclaration de la République du Yémen  
110ème session du Conseil  
de l'Organisation internationale pour les migrations  
Genève, 26 - 29 novembre 2019**

Monsieur le Président,

Pour commencer, permettez-moi de féliciter Votre Excellence pour votre élection à la présidence du Conseil. Je vous souhaite plein de succès dans l'exercice de vos fonctions. Je suis également heureux d'adresser mes sincères remerciements à Son Excellence M. Antonio Futreno, Directeur général de l'Organisation et à l'ensemble du personnel du Secrétariat général de l'Organisation pour tous leurs efforts au cours de la période écoulée, en vous souhaitant encore une fois et à toutes les délégations participantes plein de succès au cours de cette session.

Monsieur le Président

Cette réunion se déroule au moment même où mon pays, le Yémen, traverse toujours des événements exceptionnels en raison de la guerre imposée par les milices au peuple yéménite, qui a conduit le pays dans un effondrement économique complet, et à une détérioration catastrophique du côté humanitaire, où 86 % des Yéménites, soit près de 24,1 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire par manque de nourriture, de médicaments et d'eau. En raison de ces conditions tragiques, le nombre de Yéménites déplacés est passé à 3,65 millions, dont 53,240 familles déplacées depuis janvier 2019. On estime également que 407,967 Yéménites ont été déplacés à l'étranger à cause de la guerre.

Malgré tous ces défis, le Yémen continue de recevoir un afflux sans précédent d'immigrants illégaux de la Corne de l'Afrique à travers le golfe d'Aden et la mer Rouge pour échapper aux conflits armés, aux effets négatifs du changement climatique et à la tentative d'utiliser le Yémen comme station de transit pour les pays de la région. Cette année a vu d'une

augmentation significative du flux de réfugiés et de migrants par rapport aux années précédentes, avec une estimation que (18 320) personnes sont arrivées au Yémen au mois d'avril 2019, ainsi que (18 904) personnes sont arrivées en mai 2019, le nombre le plus élevé depuis le début du nombre d'arrivées au Yémen en 2006. Le nombre total d'arrivées au cours du premier semestre de cette année (84 378) devrait dépasser le nombre de personnes arrivant de la Corne de l'Afrique au Yémen. Le nombre enregistré l'année dernière étaient de 159 838 personnes, il s'agit de la plus importante vague de migration en Afrique de l'Est. Tout cela a exacerbé les charges financières, sécuritaires et économiques qui pèsent sur le gouvernement yéménite, qui souffre depuis cinq ans de conditions économiques et de sécurité difficiles.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Le phénomène de la migration illégale de la Corne de l'Afrique vers la côte yéménite est récemment devenu une source de préoccupation pour la sécurité nationale de la République du Yémen, en particulier après l'arrivée d'un grand nombre d'entre eux au cours des mois précédents, avec un afflux de plus de 600 personnes par jour comme indiqué précédemment. Les milices houthistes exploitent leurs souffrances et mènent des opérations de recrutement à grande échelle dans des camps secrets afin de les former et de les amener sur les lignes de front en échange de la tentation d'accorder des récompenses financières mensuelles et des promesses de citoyenneté yéménite. D'après les forces armées nationales, des centaines d'entre eux ont été tués et blessés sur les lignes de front.

À cet égard, le gouvernement yéménite invite à intensifier le travail, à faire un inventaire complet des arrivées dans la province d'Aden, et à préciser ceux qui répondent aux conditions d'asile pour pouvoir rester sous la responsabilité du Haut-Commissariat pour les réfugiés, et renvoyer directement à leur pays les personnes qui ne répondent pas aux conditions d'asile et ceci dans les centres d'accueil qui ont été créés.

Monsieur le Président

La République du Yémen réaffirme l'importance d'un système efficace pour déterminer les besoins, à travers la mise en œuvre de l'organisation internationale pour les migrations d'un processus complet et continu pour déterminer les besoins des régions et des populations les plus touchées et les plus nécessiteuses, compte tenu de l'importance et l'efficacité dans la mise en œuvre des programmes de l'organisation.

Nous tenons également à rappeler l'importance du processus efficace et complet de l'organisation dans l'évaluation et le suivi de ses programmes et ses projets et la performance de ses partenaires nationaux et internationaux, car cela contribuera à modifier les plans et les programmes de l'organisation lorsque cela sera nécessaire.

Pour conclure, la République du Yémen réaffirme que le traitement efficace du flux continu de réfugiés et de migrants consiste à traiter le problème depuis sa source et dans son pays d'origine et à promouvoir la coopération et la coordination entre les États concernés.

Je souhaite à cette session pleine de succès et qu'elle puisse atteindre ses objectifs.

**Monsieur le Président, je vous remercie.**